

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL**

**13 JANVIER 2018**  
**14 h 42**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 13 janvier 2018 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:           Monsieur Beny Masella, Maire  
                      Monsieur Dino Mazzone, Conseiller  
                      Madame Elizabeth Ulin, Conseillère  
                      Madame Colleen Feeney, Conseillère  
                      Madame Maria Torres, Conseillère

Aussi présente:    Madame Raffaella Di Stasio, directrice générale

Monsieur Beny Masella, maire, a agi comme président de la séance.  
Madame Raffaella Di Stasio, greffière adjointe, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

**1. Ouverture de la séance**

*NOTE* Tous les membres du conseil étant présents, ils renoncèrent à l'avis de convocation de cette séance.

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité  
# 20180113-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 14 h 43.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du samedi 13 janvier 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité,  
# 20180113-002

**3. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement pour un règlement remplaçant le règlement de taxation n° 2017-008 de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2018**

Monsieur le Maire Masella donna un avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil, d'un règlement intitulé « Règlement remplaçant le règlement de taxation n° 2017-008 de la Ville de Montréal-Ouest pour l'exercice financier 2018 ».

Un projet de règlement fut déposé au Conseil et mis à la disposition du public.

**4. Demande à la Ville de Montréal concernant la quote-part des villes liées au budget 2018 de l'Agglomération**

ATTENDU QUE le conseil d'agglomération a déposé, le 10 janvier dernier, son budget 2018 qui, s'il est adopté, se traduira par une augmentation moyenne de 5,3 % des quotes-parts qui seront versées à l'agglomération par les quinze villes de banlieue de l'île de Montréal, soit un montant de trois fois supérieur au taux d'inflation de 1,7 % qui est prévu pour 2018;

ATTENDU QUE ledit budget d'agglomération 2018 a été préparé par la nouvelle administration Plante-Dorais uniquement, sans consultation préalable avec la Ville de Montréal-Ouest ni avec aucune autre des villes de banlieue;

ATTENDU QUE l'adoption du budget d'agglomération 2018 tel que proposé se traduirait par une augmentation de 465 000\$ de la quote-part que devra verser la Ville, soit 9,0 % de plus qu'en 2017;

ATTENDU QUE le montant versé par la Ville à l'agglomération en 2017 était de 5.3 millions \$, soit 34,5 % de son budget total de 15.3 millions \$, ce qui, de l'avis de la Ville, représente déjà plus que sa juste part des services dispensés par l'agglomération;

ATTENDU QUE le conseil estime que cette nouvelle augmentation de 465 000\$ de la quote-part à verser à l'agglomération en 2018 est à la fois injuste et tout à fait inacceptable;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu :

1) Que le Conseil informe la Mairesse de Montréal que la Ville de Montréal-Ouest estime tout à fait inacceptables les augmentations des quotes-parts prévues au budget d'agglomération 2018.

2) Que le Conseil accorde son appui sans réserve au Maire Beny Masella et à ses collègues maires de l'Association des municipalités de banlieue dans leurs efforts concertés de collaboration avec l'administration Plante-Dorais pour réexaminer le budget d'agglomération 2018 et y apporter les rajustements nécessaires afin qu'il se traduise par une augmentation moyenne des quotes-parts ne dépassant pas le taux d'inflation prévu en 2018.

3) Que des copies de la présente résolution soient transmises à Monsieur Martin Coiteux, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à Madame la Ministre Kathleen Weil, Député de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée Nationale, ainsi qu'au journal The Suburban.

Adoptée à l'unanimité  
# 20180113-003

## **5. Période de questions**

À 14 h 48, M. le Maire nota le début de la période de questions.

## **6. Levée de la séance**

À 14 h 49, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.  
.# 20180113-004

---

Beny Masella  
Maire

---

Raffaella Di Stasio  
Greffière adjointe

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées  
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20180113*